

150 (VII). Report of the third session of the Population Commission

*Resolution of 10 August 1948
(document E/969)*

The Economic and Social Council,

Taking note of the report of the third session of the Population Commission¹, and

Having reconsidered the terms of reference for the Population Commission contained in Council resolution 3 (III),

Adopts the following in replacement thereof:

“ The Population Commission shall arrange for studies and advise the Economic and Social Council on:

“ (a) The size and structure of populations and the changes therein;

“ (b) The interplay of demographic factors and economic and social factors;

“ (c) Policies designed to influence the size and structure of populations and the changes therein;

“ (d) Any other demographic questions on which either the principal or the subsidiary organs of the United Nations or the specialized agencies may seek advice.”

151 (VII). Report of the third session of the Commission on Human Rights

*Resolution of 26 August 1948
(document E/1046)*

The Economic and Social Council

Decides to transmit to the General Assembly the draft International Declaration of Human Rights submitted to the Council by the Commission on Human Rights in the report of its third session²;

together with the remainder of this report and the records of the proceedings of the Council at its seventh session on this subject³.

152 (VII). United Nations Conference on Freedom of Information

*Resolutions of 28 August 1948
(document E/1050)*

A

The Economic and Social Council

Decides to postpone until its eighth session consideration of resolution 39 of the Final Act of the United Nations Conference on Freedom of Information⁴; and

¹ See documents E/805 and E/805/Corr.1.

² See *Official Records of the Economic and Social Council, Third Year Seventh Session, Supplement No. 2.*

³ See documents E/SR.180, 201, 202, 215 and 218.

⁴ See document E/CONF.6/79, page 48.

150 (VII). Rapport de la troisième session de la Commission de la population

*Résolution du 10 août 1948
(document E/969)*

Le Conseil économique et social,

Prenant acte du rapport de la Commission de la population sur sa troisième session¹, et

Ayant révisé le mandat de la Commission de la population énoncé dans la résolution du Conseil 3 (III),

Adopte en remplacement le mandat que voici:

« La Commission de la population fera procéder à des études et donnera des avis au Conseil économique et social sur les questions suivantes:

» a) Importance numérique et composition des populations; modifications que subissent l'une et l'autre;

» b) Interdépendance des facteurs démographiques et des facteurs économiques et sociaux;

» c) Mesures destinées à influencer sur l'importance numérique et la composition des populations et sur les modifications que subissent l'une et l'autre;

» d) Toutes autres questions d'ordre démographique sur lesquelles les organes principaux ou subsidiaires des Nations Unies ou les institutions spécialisées peuvent solliciter un avis. »

151 (VII). Rapport de la troisième session de la Commission des droits de l'homme

*Résolution du 26 août 1948
(document E/1046)*

Le Conseil économique et social

Décide de transmettre à l'Assemblée générale le projet de Déclaration internationale des droits de l'homme que la Commission des droits de l'homme lui a présenté dans le rapport de sa troisième session²;

et d'y joindre la partie restante de ce rapport ainsi que le compte rendu des débats que le Conseil a, au cours de sa septième session, consacrés à ce sujet³.

152 (VII). Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information

*Résolutions du 28 août 1948
(document E/1050)*

A

Le Conseil économique et social

Décide d'ajourner à sa huitième session l'examen de la résolution 39 de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information⁴; et

¹ Voir les documents E/805 et E/805/Corr.1.

² Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et Social*, troisième année, septième session, supplément N° 2.

³ Voir les documents E/SR.180, 201, 202, 215 et 218.

⁴ Voir le document E/CONF.6/79, page 51.